

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2016-47 en date du 29/06/2016 portant sur l'acquisition du service « Di@lège Internet » d'EDF par le SEHV :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 29 Juin 2016, à 19H00, suivant convocation en date du 23 Juin 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Pascal BABAUDOU, Michel JACQUET, Thierry ARMAND, Sylvie ALAMARGOT, Marc DUBREUIL, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES, Christine CASTANET.

Représenté : MM. Christelle LATOUR procuration à Christine CASTANET.

M. Pascal BABAUDOU été élu secrétaire de séance.

Membres	Présent	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Le Maire expose au Conseil Municipal que depuis 2012 le Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV) a souscrit un contrat d'accès au service « Di@lège Internet » d'EDF pour l'ensemble des collectivités de la Haute-Vienne. Ce contrat a pour objectif de permettre au SEHV d'accéder à un certain nombre d'informations numériques sur les consommations d'électricité de ses membres et, par la même occasion, de leur donner un accès gratuit à ce service.

Le maire précise, qu'afin de sécuriser l'utilisation de ce service, le SEHV ne peut accéder aux informations concernant la commune que si un mandat lui est donné. Le mandat donné par la commune, en vertu d'une délibération du 20 septembre 2012, arrivant à son terme, il conviendrait de délibérer à nouveau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant le projet de mandat proposé par le SEHV,

AUTORISE le Maire à donner mandat au SEHV pour utiliser les données du service « Di@lège Internet » concernant la commune.

A La Geneytouse, le 01 juillet 2016

Le Maire,

Alain FAUCHER

